

Nominations et marchés de l'État

A partir de là, il n'y a pas de raison qu'un comité parlementaire ne puisse entendre divers spécialistes du domaine de la publicité qui pourraient nous mettre au courant de nouvelles et meilleures façons de passer les contrats de publicité du gouvernement. Il ne fait aucun doute pour moi, et sûrement pour tous les députés, que la structure actuelle est imparfaite et grossière. Elle pue évidemment le sectarisme politique.

Je tiens à rappeler aux députés certains engagements que le premier ministre (M. Mulroney) a pris durant la campagne électorale que nous avons connue il n'y a pas si longtemps. Je me permettrai d'en lire quelques-uns pour l'édification de tous les députés. Voici ce que disait le premier ministre le 9 juillet 1984:

Je m'engage à établir des critères de qualité qui impressionneront les Canadiens. Ce qui s'est fait jusqu'à présent est à mon avis complètement inacceptable dans une société ouverte et démocratique. Nous allons réformer cet instrument de notre vie nationale.

Voilà, monsieur le Président, ce que déclarait l'actuel premier ministre le 9 juillet 1984.

Des voix: Bravo!

M. Boudria: Je me réjouis de voir des députés conservateurs applaudir cette initiative. Je ne doute pas que lorsqu'ils interviendront plus tard cet après-midi, ces députés blâmeront tout comme moi le premier ministre pour les décisions qu'il a prises, pour le favoritisme politique flagrant auquel il s'est livré et pour avoir fait un abus de confiance, pour ne pas reprendre une expression qui a parfois été utilisée déjà par certains hommes politiques conservateurs canadiens. Voici ce que disait le premier ministre le 16 juillet:

On pourrait corriger le processus de nomination par des mesures spectaculaires.

Où sont ces mesures spectaculaires? Le gouvernement actuel est au pouvoir depuis six mois; qu'a-t-il fait à cet égard?

Une voix: Nous avons remporté les élections.

M. Boudria: Oui, les conservateurs ont remporté les élections en faisant 338 promesses, en s'engageant auprès des Canadiens à réformer les institutions. Qu'ont-ils fait? Ils ont violé presque chacune des promesses qu'ils ont faites aux Canadiens.

Voici une autre promesse que le premier ministre a faite, le 16 juillet cette fois. Cela explique bien le point de vue du gouvernement. C'est très révélateur. Le premier ministre a dit:

Je m'adressais alors à des conservateurs et c'est ce qu'ils voulaient entendre. Il en va autrement quand on s'adresse à tous les Canadiens au cours d'une campagne électorale.

Ce sont deux poids, deux mesures. Le premier ministre n'a pas cessé de leur dire ce qu'ils voulaient entendre puis de faire tout le contraire. Le moment est venu pour lui d'honorer certaines des promesses qu'il a faites aux Canadiens.

Les députés se demandent comment réformer certaines de nos institutions. Le premier ministre aurait peut-être dû y réfléchir avant de faire ses promesses au cours de la campagne électorale. Étant donné, cependant, que l'opposition que nous formons se veut constructive, voici quelques méthodes grâce auxquelles le gouvernement pourrait améliorer sa façon de procéder.

En raison du pouvoir ou du prestige qui s'y rattachent, parce qu'elles comportent une rémunération élevée ou parce que les

abus ont donné ou donnent encore au public et aux médias une impression défavorable, il y aurait lieu de soustraire à toute influence politique certaines nominations ou de les soumettre à un examen parlementaire, ce qui correspond plus ou moins à la promesse que le premier ministre avait faite pendant la campagne électorale mais qu'il n'a pas tenue. Souvent, il conviendrait d'en confier l'étude et à des spécialistes et à un organisme parlementaire. J'ai quelques solutions à proposer.

[Français]

Aux États-Unis, par exemple, le Congrès et le Sénat plus particulièrement sont habilités pour examiner ou confirmer un grand nombre de nominations à des postes supérieurs faits par le Président. Au Canada, l'application d'une procédure semblable pourrait se faire de trois façons, ayant chacune leurs avantages et leurs inconvénients. Laissez-moi vous en énumérer quelques-unes.

Les nominations à des postes supérieurs au sein du gouvernement pourraient être renvoyées pour une étude à un comité permanent. Ce comité pourrait être constitué expressément à ces fins ou bien encore on pourrait prendre un comité déjà existant, tel que je l'ai suggéré dans ma motion d'aujourd'hui, et de cette façon, réviser les postes. Un renvoi à un comité de la Chambre des communes permettrait aux élus du peuple d'exercer un contrôle sur les nominations des hauts fonctionnaires.

Et on a entendu durant les derniers jours justement les députés du parti progressiste conservateur parler dans cette Chambre et exprimer leur avis sur l'importance qu'ils manifestaient envers les élus du peuple.

Alors j'espère que les députés voudront le renvoi à un comité par lequel les élus du peuple pourront se prononcer sur ce dossier.

Une autre façon, monsieur le Président: on pourrait avoir l'examen par un comité du Sénat, lequel pourrait vérifier les nominations politiques et, justement, ce comité pourrait les réexaminer et assurer à cette Chambre et au peuple canadien que les gens qui détiendront les postes seront des gens qui seront compétents dans les domaines en cause.

On pourrait également avoir un examen de plusieurs comités ou même des comités mixtes du Sénat et de la Chambre et de cette façon, on pourrait à la fois jouir de l'expérience de nos honorables collègues dans l'autre Chambre, ainsi que de l'avis des élus du peuple qui siègent dans cette assemblée. Et de cette façon, monsieur le Président, nous pourrions jouir encore une fois des bénéfices que les gens siégeant dans cette Chambre et au Sénat pourraient apporter à ce dossier.

On pourrait également faire réexaminer les nominations par des corps professionnels par exemple, et ensuite faire un renvoi à la Chambre, un peu de la même façon que le Barreau fait avant de suggérer des noms de candidats qui deviennent juges.

Alors, monsieur le Président, voici quelques façons dont on pourrait traiter des nominations politiques en vue d'enlever l'aspect partisan qui existe dans le moment et, justement, remplir l'engagement solennel fait par le chef du parti progressiste conservateur durant la dernière campagne.